

The background is a vibrant yellow color filled with a repeating pattern of small, semi-transparent icons. These icons include various symbols such as a globe, a house, a person, a gear, and the letters 'BIM'. A large, white, semi-transparent circle is positioned on the left side of the page, partially overlapping the background pattern. Two white curved lines sweep across the top of the page, starting from the left edge and curving towards the right. The text is centered within the white circle.

Egalité

Hommes-Femmes

Spie batignolles sud est

Spie batignolles sud est

Afin de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a mis en place un mécanisme d'indicateurs permettant de mesurer les écarts de rémunération entre les sexes au sein de chaque entreprise (décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019).

Ce mécanisme permet d'obtenir une note globale sur 100 calculée en fonction de :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de rémunération des femmes comparée à celle des hommes, par tranche d'âge et par catégorie de postes équivalents ;
- L'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire ne correspondant pas à des promotions entre les femmes et les hommes ;
- L'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ;
- Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris ;
- Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Au titre de l'année 2023, eu égard à l'effectif de Spie batignolles sud est, et à la structure de représentation des hommes et des femmes, l'index est incalculable.



Spie batignolles sud est

	Résultat obtenu
1- écarts de Rémunérations	Incalculable
2- écarts d'augmentations individuelles	5/20
3- écarts de promotions	10/15
4- pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	Incalculable
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5/10
Total	20/45
Index au titre de 2023	Incalculable



Curot construction

Afin de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a mis en place un mécanisme d'indicateurs permettant de mesurer les écarts de rémunération entre les sexes au sein de chaque entreprise (décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019).

Ce mécanisme permet d'obtenir une note globale sur 100 calculée en fonction de :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes, calculé à partir de la moyenne de rémunération des femmes comparée à celle des hommes, par tranche d'âge et par catégorie socio professionnelle ;
- L'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes qu'elles correspondent ou non à une promotion ;
- Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris ;
- Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Au titre de l'année 2023, eu égard à l'effectif de Curot construction et à la structure de représentation des hommes et des femmes, l'index est incalculable.



Curot construction

	Résultat obtenu
1- écarts de Rémunérations	Incalculable
2- écarts d'augmentations individuelles	Incalculable
3- pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	Incalculable
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0/10
Total	0/10
Index au titre de 2023	Incalculable

